

Nucléaire Première visite à la centrale de Fessenheim du délégué à la fermeture



Francis Rol-Tanguy a été directeur de cabinet de Jean-Claude Gayssot (PCF) au ministère des Transports, puis directeur du fret à la SNCF. Photo Bertrand Guay/AFP

Francis Rol-Tanguy, le haut fonctionnaire officiellement nommé hier délégué interministériel chargé de la fermeture de la centrale alsacienne, est attendu demain à Fessenheim.

C'est une nouvelle étape, attendue depuis plusieurs semaines par les pro- comme par les anti-nucléaires. À la mi-octobre, le gouvernement avait annoncé la nomination d'une « personnalité qualifiée » pour préparer la fermeture de la centrale de Fessenheim, promise pour fin 2016 par François Hollande. Le 5 décembre, le nom de Francis Rol-Tanguy a été dévoilé par la ministre de l'Écologie et de l'Énergie, Delphine Batho. Hier matin, cette nomination a été entérinée en conseil des ministres. Un peu plus tôt, le décret créant le poste de « délégué interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire et à la reconversion du site de Fessenheim » avait été publié au Journal Officiel (lire ci-contre). Et dans la même journée a été annoncée la visite de Francis Rol-Tanguy ce vendredi, à Fessenheim, pour rencontrer les élus, les syndicats et la presse locale.

Âgé de 59 ans, fils du grand résistant communiste Henri Rol-Tanguy, ingénieur des Ponts et Chaussées, le nouveau délégué interministériel a été directeur de cabinet du ministre des Transports Jean-Claude Gayssot (PCF) entre 1997 et 2000, puis directeur général délégué du fret à la SNCF (2000-2003), et directeur régional de l'Équipement d'Île-de-France (2003-2007), avec titre de préfet. Ses liens avec le parti communiste sont censés, officieusement, permettre de partir du bon pied avec les syndicats, hostiles à la fermeture de la centrale.

Mais la CGT ne s'en laisse pas compter. « Ce n'est pas un gage à nos yeux », souligne Jean-Luc Cardoso, délégué à la centrale. « Nous allons d'abord l'écouter, voir dans quelles dispositions il se trouve : tout dépendra de son discours, et son crédit peut être dilapidé dès vendredi soir », ajoute-t-il. Un petit comité d'accueil est prévu, pour mettre le représentant de

l'État « dans l'ambiance ». La CGT ne veut toujours pas entendre parler de fermeture, malgré le caractère explicite du mandat de Francis Rol-Tanguy. Le syndicat se fait fort de le convaincre que sa mission est vouée à l'échec. « S'il examine bien nos arguments, il s'apercevra que l'arrêt n'est pas réaliste », insiste Jean-Luc Cardoso.

« Nous continuerons à nous battre aux côtés des salariés. On ne baisse pas les bras », assure également Fabienne Stich. La maire de Fessenheim espère cependant que la nomination de Francis Rol-Tanguy va permettre, enfin, d'établir un contact direct avec le gouvernement sur ce dossier sensible pour les collectivités locales. Celles-ci sont clairement citées dans le décret paru hier, dans le cadre « d'une concertation et d'un dialogue social exemplaires », en particulier à propos des « ressources » fiscales appelées à disparaître. C'est la moindre des choses, estime Fabienne Stich, qui rappelle que 500 personnes (en comptant les familles) sont directement concernées dans sa commune et que le bassin de vie tout entier risque de s'appauvrir.

Pour l'association Stop Fessenheim, le décret paru hier est une étape importante, « qui officialise la volonté du gouvernement de fermer la centrale », sans oublier le volet reconversion. Son porte-parole, André Hatz, se félicite que « l'urgence » de la fermeture soit mentionnée dans le préambule du décret, mais s'étonne que les raisons de cette urgence ne soient pas décrites, alors que François Hollande, durant sa campagne, avait clairement argué de l'ancienneté de la centrale et de sa situation sur une faille sismique.

Réclamant toujours une fermeture « immédiate » au nom de cette dangerosité qui peut, selon elles, se manifester d'un jour à l'autre, les associations Stop Fessenheim, Alsace Nature, Sortir du nucléaire, Stop Transports-Halte au Nucléaire et le Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (CSFR) ont également demandé à rencontrer Francis Rol-Tanguy (ce serait plutôt début janvier).

« La société civile a son mot à dire dans cette affaire, explique André Hatz. Nous ne manquerons pas de lui rappeler que 143 motions appelant à la fermeture ont été votées, représentant 187 communes et 1,6 million d'habitants (d'Alsace, de Suisse et d'Allemagne voisines). Il nous appartient aussi de compléter la connaissance qu'il peut avoir du dossier : à l'heure qu'il est, on ne sait pas quel est l'état de cette connaissance. Mais nous n'avons pas d'a priori négatif à son égard. »

Le décret n° 2012-1384 du 11 décembre 2012 instituant un délégué interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire et à la reconversion du site de Fessenheim stipule que ce dernier conduit, en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire, la négociation d'un protocole d'accord avec l'exploitant (EDF), précisant les conditions juridiques, techniques, économiques et sociales de la fermeture ; les conditions de démantèlement de l'installation (rejets, déchets, état final du site) ; les modalités d'accompagnement des salariés ; les modalités de participation de l'exploitant au devenir du bassin de vie et d'emploi. Le délégué élabore le plan permettant d'assurer l'équilibre du réseau électrique local, national et, le cas échéant, transfrontalier. Il anime les travaux d'élaboration d'une stratégie globale de reconversion du bassin de vie et d'emploi, qui prend notamment en compte l'impact de la fermeture sur les activités de sous-traitance et les ressources des collectivités locales. À chaque étape, il s'assure de la mise en œuvre d'une concertation et d'un dialogue social exemplaires.